

Robert J. Fink

UNE 'DEFFENCE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE'
AVANT LA LETTRE :
LA TRADUCTION PAR JACQUES PELETIER DU MANS DE
L'ART POÉTIQUE D'HORACE (1541)

Vers la fin de l'année 1541, sur les rayons du libraire Jehan Graniehan, rue des Carmes à Paris, parut un petit livre intitulé *l'Art poeticque d'Horace translaté de latin en rithme francoyse*,¹ Sans texte latin, sans commentaire, et sans nom d'auteur, mais avec la devise 'moins et meilleur,' cet opuscule, tout modeste qu'il fût, connut assez de succès pour faire l'objet en 1545 d'une seconde édition, remaniée et imprimée selon un nouveau système d'orthographe. On trouva cette fois sur la page de titre au-dessus de la même devise : *l'Art poëtique d'Horace, traduit en vers Francois par Iaques Peletier du Mas, reconnu par l'auteur depuis la première impression*. Une préface de sept pages sert à la fois d'introduction et d'extension à la traduction, de sorte que le livre se présente comme un manifeste personnel portant sur l'état de la langue et de la littérature françaises. C'est un document qui révèle à la fois la hardiesse d'un réformateur et la timidité d'un débutant dans le monde des lettres. Malgré le ton positif et assuré de son expression, Jacques Peletier (1517-1584) se montra plutôt prudent en publiant la première édition de ce petit livre sous l'anonymat et en le dédiant à un personnage de son pays moins que renommé, Christophle Perot, Ecuyer et Sénéchal du Maine.

Quelle est la spécificité du texte de Peletier? En traduisant l'œuvre d'Horace, Peletier omit certains passages, en modifia d'autres et, à la faveur de ces infidélités, d'ailleurs avouées à ses lecteurs, s'efforça de faire partager à autrui quelques-unes de ses propres idées. Peletier rhétoricien ajouta donc une nouvelle dimension à l'œuvre didactique originale. Nous verrons dans l'étude qui suit quelles sont ces idées et par quels arguments, observations et réflexions il tenta de former l'opinion de ses lecteurs à travers un texte qui n'était pas le sien. Aussi sera-t-il nécessaire de distinguer entre les éléments proprement horatiens et ceux, inventés par Peletier, que nous classerons selon les critères qui gouvernèrent ses remaniements.

Il s'agit donc d'un texte qui n'est ni tout à fait celui d'Horace ni tout à fait celui du traducteur mais qui a sa propre existence. Parce que Jacques Peletier partageait avec Horace une préoccupation avec la double problématique de l'insuffisance d'une langue – pourtant perfectible – vis-à-vis d'un idéal littéraire et la dispersion des talents de ceux mêmes que la vocation altière

¹ L'achevé d'imprimer est daté du 27 juillet 1541. Le seul exemplaire que l'on connaisse de cette édition se trouve à la Bibliothèque du Musée Condé à Chantilly : Catalogue du Duc d'Aumale, t.II : 'Belles Lettres,' 'Poésie latine,' 'Horace,' 232-3.

devait inciter à le réaliser, il fait sien ce vieil appel à l'action et ce programme qui avait si bien réussi dans l'antiquité. Loin donc de trahir la pensée d'Horace, Peletier la transmet fidèlement en la rendant accessible à son public et en révélant l'application aux temps nouveaux. Comme Horace, Peletier adressa un message aux écrivains : il importe de travailler à la création et au perfectionnement d'une langue poétique nationale; comme lui, il offrit aux poètes de son temps un guide pratique pour l'amélioration de la langue et de la composition littéraire. En s'appropriant du texte romain, quelque pertinent qu'il fût à la situation en France au XVI^e siècle, force lui fut d'en altérer certains détails.

Ses dérogations sont pourtant relativement peu nombreuses : sur 476 vers de l'Épître d'Horace, 356 sont traduits sans la moindre déviation ni de l'esprit ni de la lettre de son auteur. Quant à ses remaniements, ils s'opèrent sur deux niveaux : celui de l'intelligibilité du texte d'Horace et celui de son application à la situation contemporaine. Dans le premier cas, les changements servent à rendre plus compréhensibles des conseils et des préceptes dont l'expression originale reflète des connaissances littéraires ou sociales qu'ignorait un lecteur français. Dans le deuxième cas, Peletier poursuit directement son but d'encourager l'emploi du français.

Considérons d'abord la partie fidèlement traduite. Il convient de noter jusqu'à quel point, du temps de Jacques Peletier, l'Art poétique d'Horace qu'on pouvait s'appliquer littéralement à l'art d'écrire. Évidemment, les grands principes de la première partie sur la composition sont valables pour tous les temps, à savoir : la loi de l'unité du sujet et de l'harmonie des parties (VV. 1-37)² la nécessité d'un rapport étroit entre la matière choisie et les forces du poète (VV. 38-41), la règle de la disposition qui consiste à dire ce qu'il faut au moment où il le faut (VV. 42-5) et celle de l'élocution qui exige un nouvel emploi de mots déjà familiers et l'invention de mots pour exprimer de nouvelles idées (VV. 46-51). Horace pose aussi le principe de l'emprunt des mots aux Grecs (VV. 52-3), et réfléchit sur le caractère instable de la langue (VV. 68-72). Pour ce qui est de la versification, d'après lui la tradition assigne à chaque genre la succession métrique qui lui est propre (VV. 73-85). Le talent et le savoir poétique dicteront le rôle (*discriptas vices*) et le ton (*colores*) qu'il faut adopter pour chaque genre selon les sentiments à interpréter (VV. 86-98). À la beauté de la forme devrait s'ajouter un appel judicieux aux sentiments (VV. 99-113). En imitant des maîtres du passé, il importe d'éviter la banalité et la servilité (VV. 128-35) et la suite d'une oeuvre doit répondre aux promesses du début, le milieu s'harmonisant avec le commencement et la fin avec le milieu (VV. 136-52).

Horace consacre la partie centrale au drame, ce qui ne retient guère l'attention des théoriciens du XVI^e siècle. Mais dans la partie finale, où Horace s'occupe du métier de poète,

² Les citations et la numérotation des vers sont de l'édition de François Villeneuve : *Horace, Épîtres* (Paris: Société d'Édition Les Belles Lettres 1964).

Peletier trouve de nouveau son compte sans se croire obligé d'intervenir beaucoup. Là Horace parle des parts de génie et de travail qui entrent en jeu dans la composition de la poésie (VV. 295-309). Une préparation philosophique générale est indispensable au poète (VV. 310-22) qui doit avoir quelque chose à dire et pour le dire doit savoir joindre à l'utilité du fond l'agrément de la forme (VV. 333-46). Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est la médiocrité, défaut qu'on ne saurait lui pardonner (VV. 366-85). Que le poète ne soit ni trop hâtif à se faire valoir, ni trop modeste pour s'essayer (VV. 386-407). Le génie et l'art se complètent, mais celui-ci ne s'apprend pas tout seul. Il faut encore un long et patient apprentissage. Tels sont les principes horatiens que Peletier croit suffisamment clairs pour qu'ils s'imposent tout seuls.

Quant à la question de la langue vulgaire en France au XVI^e siècle, certains conseils d'Horace sont par coïncidence parfaitement à propos. Il affirme, par exemple, que la formation avec prudence et délicatesse de nouveaux mots est tout à l'avantage de la poésie :

In uerbis etiam tenuis cautusque serendis
dixeris egregie, notum si callida uerbum
reddiderit iunctura nouum. Si forte necesse est
indiciis monstrare recentibus abdita rerum, et
fingere cinctutis non exaudita Cethegis
continget dabiturque licentia sumpta pudenter (VV. 46-51).

... Licuit semperque licebit
signatum praesente nota producere nomen.
Vt siluae foliis pronos mutantur in annos,
prima cadunt, ita uerborum uetus interit aetas,
et iuuenum ritu florent modo nata uigentque (VV. 58-62).³

En effet, la langue se développe en se débarrassant du désuet et en s'assimilant du nouveau selon la règle souveraine de l'usage :

... mortalia facta peribunt,

³ Apportant, dans l'enchaînement des mots aussi, de la délicatesse et de la prudence, on écrira avec distinction si, d'un terme courant, on fait par une adroite alliance un terme nouveau. S'il est, d'aventure, nécessaire d'exprimer par des signes neufs des idées restées jusqu'alors dans l'ombre, il nous arrivera de forger des mots que n'ont pas entendus les Céthégus en tablier, et on nous accordera une licence prise de façon discrète' (VV. 46-51). 'Il a toujours été permis, il le sera toujours, de mettre en circulation un vocable marqué au coin du moment. Voyez les bois : ils renouvellent leurs feuilles dans la succession rapides des années : les anciennes tombent; de même la vieille génération des mots disparaît, et l'on voit, à la manière des jeunes hommes, fleurir et prendre force les derniers nés' (VV. 58-62).

nedum sermonum stet honos et gratia uiuax.
Multa renascentur quae iam cecidere, cadentque
quae nunc sunt in honore uocabula, si uolet usus,
quem penes arbitrium est et ius et norma loquendi (VV. 68-72)⁴

Peletier n'enchérit pas sur ces propos, mais se contente de les traduire directement. Voici par exemple sa traduction de la dernière citation:

Doncq si les faictz humains doiuent mourir
Comment pourront les motz tousiours florir ?
Encor seront les vocable repris
Qui hont esté pieca mis a mesprix,
Et ceulx aussi ausquelz l'honneur on donne
S'aboliront, si l'usage l'ordonne,
Vsage vig, soubz lequel gist la forme
De tout parler, la vertu, & la norme.⁵

Enfin, fidèle à son projet de publier intégralement l'*Art poétique* d'Horace, Peletier n'hésite pas à traduire les passages sur le théâtre et sur le mètre qu'il faut employer pour la tragédie, la comédie et la satire. Du reste, même là où il croit bon d'améliorer la tournure d'un vers, il reste extrêmement circonspect, ne changeant apparemment que ce qu'il considère comme essentiel à la meilleure expression du sens.

Ce sont les remaniements qui, à coup sûr, ont le plus intéressé les historiens de la Renaissance française. En essayant de ne pas perdre de vue l'intention de l'œuvre dans sa totalité, jetons un coup d'œil sur cet aspect plutôt curieux de la traduction. Les tables de la fin en fournissent le détail.⁶ Au niveau de l'intelligibilité du texte, les remaniements se groupent dans trois catégories: (1) les actualisations lexicales (Table 1); (2) la suppression ou l'éclaircissement des allusions (Table 2 et 3); (3) les modifications stylistiques (Table 4).

Ce désir de la part de Peletier de rajeunir tout ce qui s'y prête relève d'un souci de

⁴ ... les oeuvres des mortels périront : pourquoi les habitudes de langage resteraient-elles debout, dans la vigueur de leur vogue et de leur crédit ? Beaucoup de mots renaîtront, qui maintenant sont tombés, beaucoup tomberont qui sont en vogue aujourd'hui, si l'usage le veut, l'usage auquel appartient, dans les langues, la souveraineté, le droit, la règle.' Ibid. 206

⁵ Peletier, L'A.P., f. gr^o-gv^o

⁶ La version française est celle de l'édition de 1541. Nous donnons les variantes de l'édition de 1545 en note là où elles représentent une différence substantielle d'avec le texte de 1541 et non uniquement une différence d'orthographe. Pour faciliter la comparaison des textes, nous soulignons les mots où il y a manque de correspondance. Au cas où un remaniement pourrait se ranger sous plus d'une rubrique, nous répétons la passage.

pédagogie. D'abord, il sait bien qu'une version de l'*Art poétique* d'Horace qui incorpore ce genre de modification ne peut s'adresser qu'à ceux qui sont susceptibles de s'intéresser aux lettres françaises. L'essentiel est de publier le texte d'Horace sous une forme qui soit utile à son public. Il l'est déjà dans une large mesure par son sujet et par la justesse des remarques d'Horace; il faut qu'il le soit aussi par son application à la littérature d'une nouvelle ère. Ce n'est donc pas par les paroles elles-mêmes d'Horace – qui ne sont pas sacrées – mais par le fond auquel les paroles sont subordonnées, que l'*Art poétique* est utile. Là où elles ne servent plus à communiquer au lecteur la pensée d'Horace, on est justifié à les changer. Ce n'est pas par les faits historiques qui influèrent sur l'expression d'Horace que le traité de celui-ci sera utile au poète du XVI^e siècle. Il tâche lui-même de comprendre l'œuvre d'Horace dans son contexte historique pour ensuite l'interpréter au profit d'un public contemporain. À cette fin il introduit des leçons qui ne se trouvent pas dans le texte qu'il traduit mais qui servent à en éclairer le sens. De cette manière il met entre les mains des gens de talent une oeuvre qui leur est d'une utilité toute particulière parce qu'intelligible d'un bout à l'autre (Voir Table 1).

Il ne faut pas penser, toutefois, que Peletier remanie toutes les allusions aux faits historiques. Mais puisque l'état des connaissances au XVI^e siècle de ce genre de faits historiques nous est inconnu, nous ne savons pas si Peletier réussit à éclairer le texte de cette façon (Voir Table 2). Le lecteur aura remarqué tout d'abord que Peletier supprime toute allusion aux Pisons, les jeunes gens auxquels Horace adressa cette épître. (Voir les nos 1, 10, 14 et 19 de la Table 2). Bien qu'à vrai dire on ne puisse pas considérer ces allusions comme obscures, l'on comprendra pourquoi nous les avons groupées dans cette table. Sans les retrancher, Peletier ne peut pas établir le contexte moderne nécessaire à rendre le texte directement applicable à la littérature française.

Dans un cas, il tient à élaguer l'allusion locale pour laquelle il ne trouve pas d'équivalent et qui ne contribue en rien à la compréhension du texte C'est le cas de l'école d'Aemilius, 'Aemilium ludum'(v. 32), probablement une école de gladiateurs, fondée par un certain Aemilius Lepidus dont l'édifice abritait sans doute des boutiques de sculpteurs en bronze. Ailleurs, Peletier effectue ses retranchements par un procédé de simplification. Citons un exemple : au vers 50 Horace évoque les Cethegi, vieille famille romaine. Une particularité dans leur façon de shabiller lui fournit une locution, 'cinctutis Cethegis,' qui veut dire dans le contexte du passage : 'autrefois.' Peletier rend le sens de la phrase sans mentionner l'allusion. C'est ainsi que 'sesquipedalia uerba' (v. 97) devient 'gros motz'; et lorsqu'Horace parla des deux classes de Romains, 'Romani équités, ... peditesque' (v. 113), Peletier traduit : 'chascun.' Il en est de même de l'allusion chez Horace à un auditoire qui attend que le rideau tombe et que le musicien donne l'ordre d'applaudir (VV. 154-5). Le traducteur exprime directement ce qu'Horace avait communiqué à l'aide d'une illustration. Peletier exprime plus directement aussi le 'quibus est

equos et pater et res' (V. 248) d'Horace, en substituant à l'énumération de ces indices de l'aristocratie, les mots 'Seigneurs de noblesse et de bien.' Il répète ce procédé quand il rend '*digitis callemus et aure*' (v. 274) par 'scavons faire le *vray discrime*,' et 'vel qui praetextas vel qui docuere togatas' (V. 288) par 'En tous ecriptz & genres Poetiques.' À l'allusion, quelques vers plus tôt, aux gens du peuple qui se régalaient de pois chiches frits et de noix, Peletier ne substitue pas un exemple tiré de la vie française, mais se contente de traduire le sens du passage par les mots 'l'ignorant & rude populaire.' C'est selon le même principe que disparaît la 'corona' de cette phrase, et le 'praesectum ad unguem' (V. 294), allusion à l'ancienne façon d'égratigner ce qu'on avait écrit.⁷ Peletier élimine aussi l'allusion au musicien qui joue de la flûte au concours pythique, 'qui Pythia cantat tibicen' (VV. 414-5), en écrivant simplement 'Le menestrier.'

Enfin, parce qu'il les estime sans intérêt pour un lecteur contemporain, il laisse de côté les noms de certaines forces et de personnages, réels ou mythologiques, tels que Neptune et les Aquilons (n° 4), un protagoniste de comédie, Chrémès (n° 5), les héros de tragédie, Téléphe et Pélée (n° 7), le barbier Licinus (n° 17), Minerve (n° 18), le critique Mécius (n° 19), les Centuries (conceil) d'anciens et les Ramnes ou Ramnenses qui étaient de jeunes chevaliers pris, selon la tradition, dans la première des trois tribus formées par Romulus et Tatius (n° 16). Encore une fois, c'est l'utilité au lecteur contemporain qui détermine les modifications.

Ces changements, indiqués dans la table 3, consistent en l'addition de quelques mots pour éclairer un terme ou une allusion. Libéré des commentaires encombrants, le texte que Peletier fournit contient en lui-même les explications nécessaires pour que le sens du texte soit clair. Ainsi décrit-il l'amphore au lieu de traduire le mot (V. 21), et il précise les espèces d' 'avem' et d' 'anguem' dont il pourrait s'agir (V. 187). Il se sent obligé d'expliquer que les trois Anticyres furent trois villes situées dans la région riche en ellébore, produit employé pour guérir la folie.

La plupart de ces remaniements consistent à identifier un objet ou un personnage : 'Regis opus' (V. 65) devient le travail de César, le 'cursum' (V. 67) est le Tibre, 'Achillem' (v. 120) est le héros d'Homère. Ce sont tous des noms bien connus et l'identité de ces personnages et de ce fleuve intéresserait certainement le public de Peletier, surtout ce secteur du public qui ne connaissait pas l'œuvre d'Horace en latin. Encore une fois l'on constate qu'une série de leçons, inexactes par rapport au texte original, s'imposent à Peletier en raison de son souci pédagogique. Elles contribuent à la présentation d'un texte accessible et compréhensible.

En matière de style, Peletier s'abstient autant que possible de s'interposer entre Horace et ses lecteurs, se permettant une seule fois la transformation d'une analogie en une autre (Table 4, n° 1). La situation créée par les campagnes de François 1 et les guerres de religion justifie largement la seconde leçon.

⁷ C'était déjà une expression consacrée du temps d'Horace pourtant.

Au niveau de l'application du texte d'Horace aux conditions contemporaines, nous examinons maintenant cette série de leçons qui seules jusqu'ici ont pu retenir l'attention de la critique sur notre document. Voici donc les passages où Peletier, en accommodant les remarques d'Horace à une situation actuelle, espère encourager l'emploi du français pour les lettres (Table 5).

Ici pour la première fois, nous trouvons Peletier disposé à déformer le texte d'Horace afin de le faire parler d'un problème contemporain. D'autre part, il y a un parallèle certain entre le problème auquel Horace s'adressa dans ces passages et celui qui préoccupe Peletier: c'est la question des rapports entre la littérature et son instrument, la langue. Cet instrument pose plusieurs problèmes en raison de sa nature instable. Selon qu'il est riche ou pauvre en vocabulaire et en constructions grammaticales à un moment donné, il est plus ou moins adapté aux exigences des écrivains. Et puisqu'il est vivant et sujet à une variété d'influences, ses rapports avec la littérature ne cessent pas de changer. Horace et Peletier, après avoir réfléchi sur le problème du caractère changeant de la langue vivante, suggèrent des moyens pour la renouveler, pour l'enrichir et pour la rendre utile au poète. Le principe à la base de tous les moyens suggérés est celui de l'imitation, Ainsi que la langue latine eut ses sources dans la langue grecque, le français eut les siennes dans le latin. Or, en accord avec le principe horatien de l'imitation, Peletier fait comprendre par sa traduction que le moyen le plus efficace d'enrichir le vocabulaire insuffisant du français serait de faire des emprunts à la langue qui fut sa source (n^{os} 1 et 2). Si on cherche des précédents pour ce genre d'imitation linguistique, on n'a qu'à considérer les procédés audacieux d'un bon nombre de poètes français depuis le XIV^e siècle jusqu'à nos jours. Et les noms qu'il mentionne, Jean de Meung († ca. 1304), Alain Chartier († ca. 1429), Jean Le Maire de Belges († ca. 1524), Guillaume Cretin († 1525), Clément Marot († 1544), et Mellin de Saint-Gelais († 1558) sont en 1541 sur les lèvres de tout le monde. On lit toujours avec plaisir l'œuvre des 'anciens pères' Meung et Chartier et si l'on est poète on les Joue comme des auteurs classiques français.⁸

Quant aux deux poètes encore vivants en cette année, Clément Marot et Mellin de Saint-Gelais, ils sont sûrement les deux poètes de langue française les mieux connus et les plus applaudis, et par là même l'objet de la plus forte désapprobation de la part des 'latiniseurs.' Ce public n'avait pas oublié non plus les deux rhétoriciens, Le Maire et Cretin, que Peletier choisit comme représentant les forgers de la langue moderne. Quantité de poètes de premier autant que de second ordre les citent avec déférence, et l'auteur du Quintil Horatien témoigne de leur renommée universelle qui n'est aucunement diminuée au milieu du XVI^e siècle. Peletier prend carrément parti contre les poètes néo-latins lorsqu'il fait d'Horace un marotique qui, en vue des

⁸ C'est ce que firent, parmi d'autres, Jean Bouchet, Octovien de Saint-Gelais, Clément Marot et Thomas Sebillet.

besoins de ses vers, réclame le droit d'enrichir la langue française à la façon de certains rhétoriciens et d'inventer comme eux de nouveaux vocables: 'lingua Catonis et Enni sermonem patrium ditaverit et nova rerum nomina protulerit.'⁹ Les six poètes que cite Peletier ne sont pas sans imperfections, tant s'en faut. Mais le poète moderne peut très bien admirer leurs qualités d'innovateurs (n°5) sans imiter leurs indiscretions ni leurs défauts de versification (n°4). En fin de compte, le principe est le même chez Horace et chez Peletier. En ajoutant les Romains et d'autres étrangers aux Grecs dont Horace se faisait l'émule, (n°s 3, 4, et 5), le traducteur ne fausse pas sa pensée. Remarquez par exemple le passage où il ajoute au conseil d'étudier les bons livres grecs, 'les livres latins' (n° 3), et celui où il transforme en une référence aux Français le conseil d'Horace aux poètes romains relatif à la maîtrise de leur langue par l'assiduité et la patience (n° 6).

Pour le lecteur français ces simples remaniements ont le mérite tout à la fois d'éliminer les allusions aux personnages inconnus, de produire un texte intelligible, et de communiquer l'authentique pensée d'Horace. De tous les changements que Peletier opère dans le texte latin, ceux-ci sont les plus importants car seuls ils permettent au traducteur, sous le manteau d'Horace, de plaider directement la cause de la langue française. On comprendra que ces passages justifient la modernisation du texte en entier, si l'on se rappelle que Peletier a un double but en publiant ce traité en français : persuader ceux qui écrivent en latin de mettre leurs talents au service d'une littérature nationale et pousser ceux qui écrivent en français à apprendre à soigner leur langue, à l'embellir et à composer conformément à la théorie de l'art classique. Les passages en question portent directement sur l'utilisation de la langue nationale comme instrument de la littérature. La décision de les adresser directement à ces deux publics et de les présenter dans le contexte de la situation française en entraîne une autre : celle de moderniser toutes les allusions historiques. L'unité et la logique du traité l'exigent. Ces deux décisions vont de pair avec la résolution de traduire l'*Art poétique* dans sa totalité et de 'sauver,' malgré toutes les adaptations, 'l'intégrité du sens,'¹⁰ bref, d'en faire un traité unifié.

En jugeant de l'importance de ce document curieux qu'est l'*Épître aux Pisons* selon Jacques Peletier, il faut tenir compte (a) de son intention en le publiant, dans la mesure où une analyse peut la révéler, et le succès avec lequel il l'accomplit; (b) de la contribution qu'il a pu apporter par cet ouvrage à la vie intellectuelle de son époque.

Nous avons dit que ce livre est, plus qu'une traduction, une oeuvre de rhétorique. Notre étude du texte nous a convaincu que Peletier a un double but en le publiant: persuader ceux parmi ses lecteurs qui s'adonnent à la poésie 'sérieuse' de composer leurs oeuvres littéraires

⁹ 'La langue de Caton et celle d'Ennius ont enrichi l'idiome national et mis au jour, pour les idées, des vocables nouveaux.' Horace, *Art poétique*, 56-8

¹⁰ Peletier, L'A.P., Préface, f. Av, r°

suivant les normes d'Horace, et convaincre les auteurs français, surtout ceux qui délaissent la langue vulgaire, qu'ils feraient bien de cultiver leur langue natale afin de pouvoir un jour créer une littérature nationale sans pareille au monde.

Avec quel succès Peletier réalise-t-il ses intentions? Sa présentation des deux thèses est-elle apte à pousser ses lecteurs à l'action? En ce qui concerne l'art d'écrire, le fond n'est autre que la doctrine intégrale d'Horace. Peletier, convaincu que le sujet est suffisamment bien présenté par cet auteur, qui 'sur tous ha escript exactement, & qui entre tous ha excellé en brieveté sententieuse,'¹¹ se garde d'interrompre le développement de son argument. Évidemment, en substituant le français au latin, il fait d'Horace son porte-parole et, de ce fait, place tous les arguments de la préface et de la traduction sur ce sujet sous l'autorité de cet auteur respecté. Résumons ces arguments : les Français connaissent mal leur langue, qu'ils méprisent (Préface); celle-ci possède pourtant toutes les qualités nécessaires pour devenir l'instrument d'une littérature apte à rivaliser avec les anciens classiques (Préface); une connaissance approfondie des langues anciennes est indispensable à celui qui veut à la fois connaître le passé, apprendre à bien écrire, et maîtriser la langue moderne (Préface); l'écrivain français qui aspire à l'excellence devrait se faire l'émule des Romains, qui cultivèrent avec système leur langue et qui finirent par égaler et parfois surpasser les Grecs en littérature (Préface et Traduction); les Grecs et les Latins atteignirent leur excellence littéraire parce qu'ils étaient 'avaricieux ... de gloire & de los précieux ...'¹² et non de gain personnel (Traduction); c'est pourquoi l'on devrait inculquer chez les jeunes gens l'appétit non seulement de succès mercantile mais de gloire, ce qui les poussera à écrire 'quelqu'œuvre desormais/Qui puisse vivre & durer à jamais' (Traduction); l'exemple des Italiens dans ce domaine est également à imiter (Préface); le jour n'est plus où l'on peut se vouer exclusivement aux langues anciennes (Préface); certains poètes français ont frayé le chemin, il faut le suivre dorénavant avec détermination (Préface); l'on choisira comme compagnons de route les chefs-d'oeuvre grecs et latins (Traduction); l'originalité de l'expression et le besoin d'exprimer des idées nouvelles demandent que l'on invente de nouveaux termes – la pratique n'a rien de nouveau – provenant du langage courant ou calqués sur le vocabulaire latin; les langues par leur nature sont changeantes (Traduction).

Voilà donc l'essentiel du message de Peletier. Il consiste, primo, en une théorie poétique empruntée et qui faisait déjà autorité et, secundo, en une mosaïque de tous les arguments jusque - là avancés en faveur de la langue française comme véhicule de la poésie.¹³ La doctrine est solide quelle que soit la façon dont on la mesure; la collection d'arguments ne manquait sûrement pas d'intérêt pour le lecteur averti de ces années, qu'il en fût convaincu ou non. Mais une traduction

¹¹ Ibid, f. Av, v°

¹² Ibid. Traduction, f. 18 r°

¹³ Comptent parmi les poètes et savants qui se sont prononcés sur ce sujet avant Peletier : Claude de Seyssel,

pouvait-elle répondre aux intentions de Peletier? La Préface a de la vigueur, de la simplicité et de la concision. Elle sert à la fois de plaidoyer pour la langue vulgaire et d'introduction, assez brève d'ailleurs, à la traduction. Elle est donc bien faite et éloquente. La traduction elle-même est, à quelques inexactitudes près, claire et précise. Malgré les nombreuses modifications engendrées par son travail d'appropriation et une certaine lourdeur de style, Peletier produit un texte qui, pris dans son ensemble, est cohérent et pratique.

Nous sommes enfin prêts à juger de l'originalité de Peletier et de sa contribution à la vie intellectuelle de son époque à travers son premier ouvrage. Cet ouvrage ne consiste qu'en une courte préface sur l'avenir de la langue française comme véhicule de la poésie et une traduction 'truquée' d'un traité bien connu de l'antiquité. Quant à sa théorie de l'art poétique, Peletier n'a rien à offrir en son propre nom, mais il se fie entièrement à Horace. Ce qui est neuf sur ce plan c'est qu'il propose cette théorie comme l'idéal de la littérature française.

Dans l'élaboration de sa théorie de la langue, Peletier se montre en avance sur son temps. Ce n'est pas pour lui une simple question de l'emploi d'une langue de préférence à une autre. Il s'agit plutôt d'une vue d'ensemble de la vie culturelle française dont une langue vulgaire bien développée est un élément essentiel. Peletier reconnaît la valeur de la littérature classique comme une manifestation parmi d'autres de la grandeur de deux civilisations : la grecque et la romaine. Il a conçu une foi en l'avenir d'une nouvelle civilisation – française, cette fois – émule et héritière de celles-ci.¹⁴ Elle créera les conditions propres au développement de toutes les ressources intellectuelles et morales du peuple français,¹⁵ et par conséquent au rayonnement de sa gloire dans le monde. Celui qui profite de ces conditions pour cultiver tous ses talents¹⁶, contribuera à cette gloire et atteindra pour son propre compte un renom intarissable.

Geoffroy Tory, Jean Lemaire de Belges, Jean Bouchet, Bonaventure Des Periers et Étienne Dolet.

¹⁴ Huit ans plus tard, Du Bellay dans son manifeste de la nouvelle école de poésie qu'on nomme la Pléiade fit appel à une conception de l'histoire semblable à celle de Peletier. 'Le tens viendra (peut estre), & je l'espère moyennant la bonne destinée Francoyse, que ce noble & puissant Royaume obtiendra à son tour les resnes de la monarchie, & que nostre Langue (si avecques Francoys n'est du tout ensevelie la Langue Francoyse) qui commence encor' à jeter ses racines, sortira de terre & s'elevera en telle hauteur & grosseur, qu'elle se pourra egaler aux mesmes Grecz & Romains, produysant comme eux des Homeres, Demosthenes, Virgiles & Cicerons, aussi bien que la France a quelquesfois produit des Pericles, Nicies, Alcibiades, Themistocles, Cesars & Scipions,' *La Deffence*, Sec. I, par. 4, (pp. 27-8).

¹⁵ Peletier croit que déjà 'les Francoys en religion & bonnes meurs surpassent les aultres nations' (L'A.P., Préface de 1541). Rapprocher à cette opinion celle de Du Bellay que les Français 'en rien ne sont moindres que les Grecs ou Romains' (*La Deffence*, Sec. I, par. 2 -p. 21.) et que si leur langue est encore pauvre et stérile, 'on le doit attribuer à l'ignorance de notz majeurs, qui ayans ... en plus grande recommandation le bien faire que le bien dire, & mieux aymans laisser à leur postérité les exemples de vertu que les preceptes, se sont privez de la gloire de leurs bien faitz, & nous du fruit de l'immitataion d'iceux' (*ibid.*, Sec. I, par. 3 - p. 23). On retrouve en effet chez Du Bellay presque tous les arguments que Peletier a accumulés en faveur du français.

¹⁶ '... ainsy doibt on reputer l'homme mal né, & ingrat à soy mesmes, lequel se congnoissant capable de plusieurs

LA POÉTIQUE D'HORACE

TABLE 1
ACTUALISATIONS LEXICALES

| | |
|--|--|
| 1. spectatum admissi risum teneatis, <i>amici</i> ? (V.5) | <i>Seigneurs</i> venuz ce tableau regarder Pourriez vous bien de rire vous garder? (f.7r°) |
| 2. Aemilium circa ludum <i>faber</i> imus et unguis exprimet (VV. 32-3) | <i>Vng Imager</i> par engin souuerain Bien fait tailler les ongles (f.8r°) |
| 3. spectandum nigris oculis nigroque <i>capillo</i> (V. 37) | Hayant fort noirs les cheueux & les yeulx ^a (f. 8r°) |
| 4. Intererit multum, <i>divosne</i> loquatur an <i>heros</i> (V-114) | Grand choix y ha, car du <i>maistre</i> le rolle Doibt differer du valet en parrolle ^b (f.11r°) |
| 5. <i>Colchus</i> an <i>Assyrius</i> , <i>Thebis</i> nutris an <i>Argis</i> (v. 118) | Et vng <i>Lombard</i> d'ung courageux <i>Francoys</i> Vng <i>Alemant</i> d'ung natif <i>Escossoys</i> (f.11r°) |
| 6. <i>Tibia</i> non, ut nunc, orichalco unincta tubaeque Aemula ... (VV. 202-3) | Garny n'estoit de cuyure le <i>hautboys</i> ^c Comme a present, & n'imitoit la voix De la trompette, ... (f. 3v°-14r°) |
| 7. ut nihil intersit <i>Davusne</i> loquatur et audax Pythias, emuncto lucrata Simone talentum, an <i>custos</i> famulusque dei Silenus alumni. (VV. 237-9) | Que point ne soyent en parler differens <i>Le serf</i> <i>Dauus</i> , ou <i>Pithias chambriere</i> , Qui d'arracher le talent fut ouuriere Du vieil <i>Simo</i> : & <i>Silenus</i> le gent Du dieu <i>Bacchus</i> nourrisson & <i>regent</i> . (f.15r°) |
| 8. offenduntur enim <i>quibus est equos</i> et <i>pater et res</i> , nec, siquid <i>fricti ciceris</i> probat et | Car <i>les seigneurs de noblesse & de bien</i> Sont desplaisans de cela, & quombien Qu'il peut donner plaisir auriculaire |

louables professions ne s'applique seulement qu'a vne. 'L'A.P., Préface.

^a Variante de 1545 : 'Aiant les Yeux & la perruque noire.' Notez que c'est uniquement la version de 1545 qui est à propos.

^b Variante de 1545 : 'Grand chois i a: car le rolle du *maitre*/ et du *ualet* semblable ne doit estre.'

^c 'Haultbois: le mot est employé pour désigner un instrument de musique de l'antiquité, assimilé à l'instrument moderne. 'Edmond Huguet, *L'Evolution du sens des mots de puis le XVI^e siècle* (Genève : Droz 1967)

nucis emptor,
 acquis accipiunt animis donantue
 corona.
 (VV. 248-50)

9. *Grais ingenium, Grais dedit ore*
rotundo
Musa loqui, preater laudem muillius
auaris;
Romani pueri longis rationibus assem
discunt in partis centum diducere.
 'Dicat
filius Albini : si di quincunce
remota est
unica, quid superat?... Poteras
dixisee. – Tirens. –Eu !
Rem poteris seruare tuam. Redit
unica, quid fit ?–
Semis.' An, haec animos aerugo et
cura peculi

cum semel imbuerit, speramus
carmina fingi
posse linenda cedro et leui seru-
anda cupresso ?
 (VV.323.32)

10. *Hic meret aera biber Sosius, ...*
 (V. 345)

11. *Vt scriptor si peccat idem librarius*
 (V. 354)

12. *Citharoedus*
ridetur, chorda qui semper oberrat
eadem

A l'ignorant & rude populaire,
 Eulx toutesfoix qui sont plus delicatz
 Nen sont contens, & si n'en font nul cas.
 (f. 5v°)

Les anciens heurent esprit fecond,^d
 Et vng parler elegant & facond,
 Car ilz n'estoyent point auaricieux
 Sinon de gloire & de los precieux :
Noz filz de France apprenant a long
 compte
 A calculer *quombien vng thresor monte.*
 le parle au filz d'*ung marchand,* mettons ,
 cas,
 Que d'*ung millier* i'oste *six cens* ducatz,
 Quombien reste il? *quatre ces:* comment ?
 certes
 Bien te pourras sauluer de toutes pertes :
l'en remetz cent maintenant, quombien
 estce ?

Cinq cens ducatz. Or si des leur ieunesse
 Tel appetit & soing de biens hauoir
 Est en leur cueur imprimé, a scauoir
 S'ilz escriront quelque oeuvre désormais
 Qui puyse *viure & durer a iamais?*
 (f. 18r° - 18v°)

...ung tel liure
 Or & argent *aux imprimeurs amasse,*
 (f. 18vo)

... Comme celluy qui fault
En imprimant, tousiours en vng default^e
 (f. 19r°)

Comme on se rit de cil qui desaccorde
 Tousiours son *chant* sur vne mesme
 chorde^f (f. 19r°)

^d Variante de 1545 : 'Grecz & Latins eurent esprit fecond.'

^e Variante de 1545 : '... *l'imprimeur* coutumier/De recuurer a son erreur premier.'

| | |
|--|---|
| <p>(V. 355)</p> <p>13. ...certis medium et tolerabile rebus recte concedi ; <i>consultus iuris et</i> <i>actor</i> causarum mediocris abest uirtute diserti Messallae nec scit quantum <i>Cascellius Aulus,</i> sed tamen in pretio est; ...</p> | <p>Qu'en certains ars mediocre scauoir Bien est permis: Si vng moyen <i>legiste,</i> Ou aduocat qui aux causes assiste N'ha en parler telle grace & faconde^g Qu'hauoit <i>Poyet,</i>^h ou en scauoir n'habonde Comme Liset,ⁱ si est il en maintz lieux Bien estimé: mais quoy ? ...</p> |
| (V. 368-72) | (f. .19v ^o) |
| <p>14. indoctusque <i>pilae disciue trochiue</i> quiescit,</p> | <p>Et n est expert de iouer a la pile, Qu a la <i>barre,</i> il s'en demet & garde</p> |
| (V. 380) | (f. 20r ^o) |
| <p>15. Vt mala quem <i>scabies</i> aut <i>morbus</i> <i>regius</i> urget <i>aut fanaticus error</i> et iracunda <i>Diana</i></p> | <p>Les plus rassis craignent fort de toucher Vng <i>fol Poete,</i> ou de luy approcher Non plus que d'ung qui est atteint de <i>peste</i> Ou que <i>la rage</i> ou <i>la lepre moleste.</i></p> |
| (VV. 453-4) | (f.22V ^o) |

TABLE 2 LA SUPPRESSION DES ALLUSIONS OBSCURES

| | |
|---|---|
| <p>1...pater et iuuenes patre digni (V. 24)</p> | <p>[Ce membre de phrase est omis entièrement par Peletier.] 1 (f. 7V^o)</p> |
|---|---|

^f Variante de 1545 : 'Et l'*Organiste* est moqué a bon droit/ Qui tousiours faut dessus un même endroit.'

^g Variante de 1545 : 'En certains ars mediocre savoir/Bien est permis quelque *docteur en droit,*/ Ou *avocat* savant en son endroit,/ Mais qui n'a pas telle grace & faconde.'

^h Guillaume Poiet (ou Poyet), 1474-1548. Avocat général en 1531, il fut nommé président à mortier en 1534, et chancelier de France en 1538. Ce fut lui qui publia l'ordonnance de Villers-Cotterets en 1539. Disgrâcié en même temps que son protecteur Montmorency, on l'enferma à la Bastille le 2 août 1542. Le 24 avril 1545, après son jugement, on le priva de sa charge de chancelier et le condamna à la prison jusqu'à ce qu'il payât une amende de 100 livres. Il la paya et reprit ses fonctions de simple avocat consultant.

ⁱ Pierre Liset (ou Lizet), 1482-1554. Il fut trois ans Conseiller au Parlement de Paris, de 1515 à 1517, Avocat-Général pendant les douze ans qui suivirent et en 1529 il fut nommé premier Président. Après vingt ans dans ce poste, il fut obligé de le quitter à cause d'une dispute avec le Cardinal de Lorraine et la famille de Guise. Mais il ne fut pas dépourvu de ressources, car on lui donna pour vivre l'Abbaye de Saint Victor. Il s'y retira, se fit ordonner prêtre en 1553, et entreprit une nouvelle carrière, celle de controversiste en théologie. Dès ce moment, il commença à perdre le respect que ses longues années dans la magistrature lui avaient mérité.

| | |
|--|---|
| 2. Aemilium circa ludum faber ... (V. 32) | [L'allusion à l'école d'Aemilius est supprimée par Peletier] (f. 8r°) |
| 3. fingere <i>cinctutis</i> non exaudita <i>Cethegis</i> (V. 50) | Feindre pourras termes qui n'hont esté Di'ctz ny congnoz <i>par l'ancienneté</i> (f. 8V°) |
| 4...receptus terra <i>Neptunus</i> classes <i>Aquilonibus</i> (VV.63-4) | ... Ce qui fut terre ferme Est plein de mer, voiles, & equissons ^a (f.9r°) |
| 5. iratusque <i>Chremes</i> tumido delitigat ore (V.94) | Que <i>Comedie</i> vng peu leue ^b sa voix (f. 10r°) |
| 6. sesquipedalia uerba (V. 97) | ... gros motz (f. 10r°) |
| 7. si uis me flere, dolendum est primum ipsi tibi; tum tua me infortunia laedent, <i>Telephe</i> uel <i>Peleu</i> ; ... (VV. 102-4) | ... Si tu ueulx que ie pleure, Premier te fault lamenter, & a l'heure Bien me poindra la douleur qui te poingt (f. .10V°) |
| 8. Si dicentis erunt fortunis absona dicta, <i>Romani</i> tollent <i>equites peditesque</i> cachinum (VV.112-3) | Si le propos de cil qui parlera Ne luy conuient <i>chascun</i> s'en mocquera ^c (f. 10V°-11r°) |
| 9. si <i>plosoris</i> eges <i>aulaea manentis et</i> <i>usque</i> sessuri donec cantor. 'Vos plaudite' 12ro) dicat (VV. 154-5) | ... Si tu quiers <i>Iusqu'a la fin hauoir los & faueur</i> |
| 10. Pisones ... (V.235) | [Omis par Peletier] (f.15r°) |
| 11.offenduntur enirn <i>quibus est</i> <i>equos et pater et res,</i> nec, siquid <i>fricti ciceris</i> probat et <i>nucis empor</i> aequis accipiunt animis <i>donantue</i> corona (VV. 248-50) | Car les seigneurs de noblesse & de bien Sont desplaisans de cela, & quombien Qu'il peut donner plaisir auriculaire <i>A l'ignorant & rude populaire</i> Eulx toutesf ois, qui sont plus delicatz Nen sont contens, & <i>si n'en font nul cas</i> ^d Bien nous scavons faire <i>le vrai</i> discrime |

^a Variante de 1545 : '... ce que fut terre ferme, /Est maintenant tout propre au nauigage (f. 9r°).

^b Variante de 1545 : 'fausse' (f. 10r°).

^c Variante de 1545 : 'tout chacun s'en rira' (f. 10v°).

^d Variante qui permet à Peletier d'éviter une allusion obscure et de la remplacer par un langage moderne. Voir le n° 8 dans Table 1.

| | | | |
|--|-------------|--|-----------|
| callemus et aure | (V. 274) | D'une mauuaise & d'une propre rithme | (f. 16r°) |
| 13. Nil intemptatum nostri liqueri poetae, nec minimum meruere decus uestigia Graeca Ausi desere et celebrare domestica facta, uel qui praetextas uel qui docuere togatas | (VV. 285-8) | Grande ha esté des nostres l'entreprise, Et dignes sont que beaucoup on les prise D'hauoir osé la trace habandonner Des peregrins, & en fin s'addonner A célébrer les choses domesticques <i>En tous escriptz & genres Poeticques</i> | (f. 16V°) |
| 14. Vos, O Pompilius sanguis, carmen reprehendite quod non multa dies et multa litura coeruit atque Praesectum deciens non castigauit ad unguem | (VV. 291-4) | <i>O vous lecteur</i> , vueilléz l'euure reprendre Qui nha esté reueu & repassé Par long ennuy, & souuent effacé Tant qu'a a la fin pleine correction Luy hait donné pleine perfection | (f. 17r°) |
| 15. Ingenium misera quia fortunatius arte Crédit et excludit sanos <i>Helicone</i> poetas Democritus ... | (VV. 295-7) | Democritus disoit l'engin natif Trop plus valoir que l'art imitatif Et forsietoit <i>du mont de Poesie</i> Tous escriuains de saine fantaisie ^e | (f. 7r°) |
| 16. <i>Centuriae seniorum</i> agitant expertia frugis celsi praetereunt austera poemata <i>Ramnes</i> | (VV. 341-2) | <i>Viellisse graue</i> & meure se rancune Des vers qui nhont vtilité aulcune : Aussi ne veult <i>noblesse</i> magnificque Ouir propos triste & Philosophicque ^f | (f. 18V°) |
| 17. tonsori Licino ... (V. 301) | | ... au barbier ... | (f. 7r°) |
| 18. Tu nihil inuita dices faciesue <i>Minerua</i> | (V. 385) | Rien ne diras ny feras alencontre <i>Du vray instinct que Nature te monstre</i> | (f. 2oro) |
| 19. ... in <i>Maeci</i> descendant iudicis auris et <i>patris</i> et nostras ... | (VV. 387-8) | ... il le fauldra soubzmettre Au iugement <i>d'ung bon Poete</i> ou <i>maistre</i> | |

^e Variante de 1545 : 'Le naturel ce semble a Democrite,/Trop plus que l'art, de louange mérite./Et sont par lui forclus de Poesie/Tous escriuains de saine fantaisie' (f. 17r°)

| | | |
|---------------------------|-------------|---|
| | | (f. 20r°) |
| 20. Pieriis ... modis | (V. 405) | (Peletier supprime l'allusion.) (f. 20V°) |
| 21. ... qui Pythia cantat | | Le menestrier tant exquis... (f. 21r°) |
| tibicen, ... | (VV. 414-5) | |

TABLE 3
L'ECLAIRCISSEMENT DES ALLUSIONS OBSCURES

| | |
|--|--|
| 1. <i>Amphora</i> coepit / institui ... (VV. 21-2) | <i>Ung valwau large & long</i> est commencé (f. 7v°) |
| 2. <i>Maxima pars uatum, pater et</i> <i>iuuenes patre digni ...</i> (V. 24) | Pour la plus part <i>nous enfans de Phebus</i> Soubz la couleur du bien, qw @ qu'abus, Sommes deceuz ... ^a (f. 7V°) |
| 3. ... <i>Siue receptus</i> <i>terra Neptunus classes Aquodonibus</i> <i>arcet,</i> <i>regis opus, sterilisue diu palus</i> <i>aptaque remis</i> <i>uicinas urbes alit et graue sentit</i> <i>aratrum,</i> <i>seu cursum mutauit iniquom</i> <i>frugibus amnis,</i> <i>doctus iter melius ...</i> (VV. 63-8) | ce qui fut terre ferme Est plein de mer, voiles, & equissons <i>De par Cesar</i> : & le palustre fons, Qui fut long temps sterile & nauigable Est maintenant en terre labourable Et si nourrist les villes d'alentour, Aussi <i>le Tibre</i> ha delaissé le tour, Lequel estoit aux semences nuisible, Et en ha pris ung aultre plus duisible. ^b (f. 9r°) |
| 4. <i>Honoratum si forte reponis Achiaem,</i> (V. 120) | ... Achilles honoré <i>Du grand Homere en son stile doré</i> |
| 5. <i>aut in auem Procne uertatur,</i> <i>Cadmus in anguem.</i> | Ou que Progné en <i>oiseau de iargon</i> Soit transmues, & Cadmus en <i>dragon</i> . ^c |

^f Variante de 1545 : 'Vieillesse grave un poeme méprise/Ou n'est aucune utilité comprise/Et le propos seuere & triste blesse/ La tendre aureille aux seigneurs de *noblesse*'(f. 18v°)

^a Variante de 1545 : 'Pour la plus part, nous qui suiuous l'affaire/De poesie, en guise de bien faire/Sommes deceuz' (f. 7v°-8r°).

^b Variante de 1545 : '... ce qui fut terre ferme./ Est maintenant tout propre au nauigage/ *De par Cesar*. Aussi le marecage/Longtemps sterile & propre à l'auiron/ Ores nourrist les uilles d'environ:/Et est souuent de charrue exercé./Aussi le *Tibre* ailleurs a trauersé Laissant le cours aux semences nuisible, / Et en a pris un autre plus duisible' (f. 9r°).

^c Variantee de 1545 : 'Ou bien que Progne en *oiseau de iargon*/Sort transmues, ou Cadme en un Dragon'(f. 13v°).

| | | | |
|--|-------------|---|-----------|
| | (V. 187) | | |
| 6. ut nihl intersit Dauusne loquatur et audax | | Que point ne soyent en parler differens <i>Le serf Dauus, ou Pithias chambriere,</i> | |
| Pythias ... | (VV. 237-8) | | (f.5r°) |
| 7. an custos famulusque <i>dei</i> Silenus alumni | | ... & Silenus <i>le gent</i> <i>Du dieu Bacchus nourrisson & regent.</i> ^d | |
| | (V. 239) | | |
| 8. si tribus Anticyris caput insanabile | | ... sa teste (<i>ou ne pourroit suffire</i> <i>Tout l'hellebore apporté d'Anticire</i> Pour guerison au barbier ne fit raire | |
| | (V. 300) | | (f. 17r°) |
| 9. Tu nihil inuita dices faciesue Minerua. | | Rien ne diras ny feras alencontre <i>Du vray instinct que Nature te monstre.</i> ^e | |
| | (V. 435) | | (f. 20r°) |
| 10. <i>Quintillio</i> siquid recitares ... | | <i>Vare Quintil</i> quant aucun lui lisoit | |
| | (V. 438) | | (f. 22r°) |

TABLE 4
LES ALTERATIONS STYLISTIQUES

| | | |
|--|----------|--|
| 1. sed non ut placidis coeant inimitia, non ut serpentes aubus geminentur, tigribus agni. | (V. 1.2) | Mais non pourtant que la douceur du miel Soit assemblée avec l'aigreur du fiel (f. 7r°) |
| 2. nobile bellum | (V. 137) | ... les combatz horribles (f.11V°) |

TABLE 5
ACCOMMODATIONS

| | |
|---|--|
| 1. et noua fictaque nuper habebunt uerba fidem, si | ... Les motz nouueaux & n'hagueres tissuz |
|---|--|

^d 'Jargon' signifie le gazouillement ou le chant d'un oiseau. Huguét, *L'Evolution du sens des mots*.

^d Variante de 1545 : ... Ou Silene le gent/*Du Dieu Bacchus nourricier & regent*' (f. 15r°). Au XVI^e siècle, 'nourricier' et 'nourrisson' étaient synonymes.

^e Peletier ajoute un détail tiré du proverbe auquel Horace fait allusion. Voir Cicéron *De off.* : 'inuita, ut aiunt, Minerua, id est aduersante et repugnante natura.'

Graeco fonte cadent parce detorta ...
(VV. 52-3)

2. ...Quid autem
Caecilio Plautoque dabit *Romanus*,
ademptum
Vergilio Varioque? Ego cur,
adquirere pauca
si possum, inuideor, cum lingua
Catonis et Enni
nomina protulerit? ...
(VV. 53-8)

3. ...Vos exeinplaria Graeca nocturna
uersate manu, uersate diurna
(VV. 268-9)

4. At uestri proaui *Plautinos* et
numeros et
laudauere *sales*, nimium patienter
utrumque,
ne dicam stulte, mirati, si modo
ego et uos
scimus inurbanum lepido seponere
dicto
legitimumque sonum digitis
callemus et aure (VV. 270-4)

5. Nil intemptatum nostri liquere
poetae,
nec minimum meruere decus
uestigia Graeca
ausi deserere et celebrare domestica
facta,
uel qui praetextas uel qui docuere

Seront en prix, pourueu qu'ilz soyent
issuz

Des motz *latins*, sans trop les desguiser
Mais en cecy peut *on* fauoriser
Meun & Alain, & qu'ung pareil credit
Soit a *Marot & Merlin* interdict?
Et si ie puys feindre comme les vieulx
Pourquoy est on dessus moy enuieux
Veu que *Cretin & Ian le Maire* hont faict
Nostre Francoys plus riche & plus,
parfaict,

Et nouueaux motz sur les choses hont
mis ?

De mon conseil liséz soirs & matins
Les liures Grecz & les liures *Latins*.

Il est bien vray que *noz anciens peres*
Hont fort prisé les *mesures liberaes*
D'Alain & Meun, & les *rithmes*^a ensemble,
Mais toutesfoix des deux, comme il me
semble,

Trop doucement, & (s'il faut dire ainsy)
Trop sottement se sont esbahiz, si
Bien nous scauons faire le vray discrime
D'une mauuaise et d'une propre rithme.
Grande ha esté des nostres l'entreprise,
Et dignes sont que beaucoup on les prise
D'hauoir osé la *trace* habandonner
Des peregrins,^b & en fin s'addonner
A celebrer les choses domesicques
En tous escriptz & genres Poeticques

^a Variante de 1545 : 'rime.' (f. 18r°).

^b Variante de 1545 : 'Des étrangers.'

| | |
|--|---|
| <i>togatas</i> | |
| 6. Nec uirtute foret clarisue potentiu's armis quam lingua <i>Latium</i> , si non offenderet unum | Et ne seroyent les <i>Francoys</i> plus parfaictz En bonnes meurs, & en bellicqueux faictz, Qu'en beau parler & affluente veine, N'estoit que tous ne peuuent prendre peine |
| Quemque poetarum limae labor et mora <i>Vos, o</i> <i>Pompilius sanguis</i> , carmen reprehendite quod non multa dies et multa litura coercuit atque praesectum <i>deciens non castigauit</i> <i>ad unguem</i> (VV. 285-94) | De bien limer ses escriptz, & d'attendre: <i>O vous lecteurs</i> , vueilléz l'oeuvre reprendre Qui nha esté reueu & repassé Par long ennuy, & souuent effacé, ^c Tant qu'a la fin pleine correction <i>Lui hait donné pleine perfection</i> (f. 16V°-17r°) |
| 7. <i>Grais ingenium</i> , <i>Grais dedit ore</i> rotundo <i>Musa loqui</i> ... | <i>Les anciens</i> heurent esprit fecond Et vng parler elegant & facond, ... ^d (f. 18r°) |

Source : *Revue canadienne de littérature comparée*, printemps 1981, vol. 8, n° 2, p. 342-63.

^c Variante de 1545 : 'O vous lecteurs.'

^d Variante de 1545 : 'Grecz & Latins eurent esprit fecond/ Et un parler elegant & facond' (f. 18 r°).